

Règles du télémarketing

liste nationale de numéros
de télécommunication exclus



1-866-580-3625 (DNCL) • www.LNTE-DNCL.gc.ca

Abonnés résidentiels

Consultez le fichier intitulé Information destinée aux consommateurs canadiens (http://www.cooptel.gc.ca/pdf/brochure_consumer_1.pdf) pour être bien informé de vos droits face aux pratiques de télémarketing.

Abonnés affaires

Informez-vous des nouvelles règles entourant les activités de télémarketing en consultant les fichiers suivants :
Information sur les appels faisant l'objet d'une exemption (http://www.cooptel.gc.ca/pdf/brochure_exempt_1.pdf)
Information destinée aux entreprises de télémarketing
(http://www.cooptel.gc.ca/pdf/brochure_telemarketing_1.pdf)

Pour en savoir plus, visitez le:

<http://www.lnnte-dncl.gc.ca/> (<http://www.lnnte-dncl.gc.ca/>) ou composez le 1 866 580-3625
